

OUI,

IL PEUT ARRIVER
QUE L'ON AIT BESOIN
D'UN SOUTIEN
OU D'UNE AIDE...



NOUS
SOMMES

LÀ POUR ÇA !

RENCONTRONS-NOUS !



Aunis-
Sud

Ma Communauté
de Communes

ciàs

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Un organisme ouvert aux personnes rencontrant
une ou des difficultés d'ordre social.

POUR QUI ?

Les habitants des 24 communes de la CdC Aunis Sud,
quel que soit votre âge ou votre situation.

POURQUOI ?

Pour répondre à vos questions, vous informer et vous orienter
vers les partenaires adaptés à votre situation.

Pour vous accompagner dans vos démarches.

Pour des aides financières ponctuelles,
après constitution d'un dossier de demande d'aide.

Pour une aide alimentaire via l'épicerie solidaire
"Au panier partagé", sur évaluation de vos ressources.

SOMMAIRE

PAGE 3 LE CIAS, COMMENT ÇA MARCHE ?

PAGE 4 LES AIDES FINANCIÈRES

PAGE 5 LES AIDES ALIMENTAIRES

PAGE 6 LES SERVICES EN +

PAGE 7 CÔTÉ PRATIQUE

PAGE 8 INFORMATIONS

COMMeNT ÇA MARChE ? ON VOUS EXPLIQUE !

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CIAS est présidé par **Jean GORIOUX**, Président de la Communauté de Communes Aunis Sud, et géré par un conseil d'administration qui se réunit au minimum une fois par trimestre.

Le conseil d'administration a élu **Catherine DESPREZ** en tant que Vice-Présidente du CIAS. Il est composé de 16 élus communautaires et de 16 représentants d'associations ou personnes qualifiées.

LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente est chargée d'étudier, de manière anonyme, toutes les demandes d'aide financière. Au préalable, chaque demande est transmise à la commune des personnes concernées, pour avis.

La commission permanente se réunit environ toutes les 3 semaines ;
c'est elle qui statue sur les demandes.

Les membres du conseil d'administration et de la commission permanente sont tenus au respect du secret professionnel, s'agissant des informations nominatives dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.



Les AIDES FINANCIÈRES

QUOI ?

Le CIAS peut accorder, sur décision de la commission permanente, des aides financières **destinées à payer, partiellement ou totalement, une facture.**

Ces aides sont accordées sous forme de secours ou de prêt sans intérêt. Elles n'ont aucun caractère obligatoire ni systématique et doivent permettre un retour à l'équilibre budgétaire. Le CIAS intervient seul ou en partenariat avec d'autres organismes sociaux.

Les autres aides possibles (Conseil Départemental, caisses de retraite, CAF, CPAM, etc.) doivent être sollicitées préalablement.

PERMANENCE POSSIBLE SUR RDV À AIGREFEUILLE

**LUNDI ET JEUDI MATIN
DANS LES LOCAUX DU CCAS**
(se renseigner auprès du CIAS)

COMMENT ?

Sur rendez-vous au CIAS, vous serez reçu pour constituer un dossier de demande d'aide financière : évaluation de votre situation et présentation de justificatifs d'identité, de ressources et de charges.

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

• PIÈCE D'IDENTITÉ

- Carte d'Identité ou Passeport, Livret de famille, Titre de séjour

• JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES RÉCENTS (SELON LA SITUATION) :

- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernière attestation CAF
- 3 derniers avis de versement de Pôle Emploi,
- Retraites, retraites complémentaires, rentes et pensions du dernier trimestre
- Pension(s) alimentaire(s) perçue(s)

• JUSTIFICATIFS DE CHARGES (SELON LA SITUATION) :

- Facture qui concerne la demande d'aide financière

- Charges locatives (quittances de loyer ou crédit immobilier/crédit caravane, charges locatives, accession à la propriété, charges de copropriété, chauffage, factures d'électricité, eau, gaz, fuel, bois..., taxe foncière, taxe d'habitation, assurance habitation)
- Plan de surendettement (le cas échéant)
- Autres justificatifs de charges fixes (factures : téléphone, transport, assurance voiture, assurance santé ou mutuelle, pension alimentaire versée, frais de garde, de scolarité, de cantine...)

• JUSTIFICATIFS DES CRÉDITS EN COURS, DETTES

• DERNIER AVIS D'IMPOSITION

L'Aide à LA MOBILITÉ

En l'absence d'autres solutions et pour faire face à des déplacements **spécifiques et incontournables** (entretien de recrutement, début de stage, de formation ou d'emploi, rendez-vous médical...), le CIAS peut accorder à titre exceptionnel,

un bon d'achat pour du carburant.

Les AIDES ALIMENTAIRES

QUOI ?

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE "AU PANIER PARTAGÉ"

Installée dans les locaux du CIAS on y trouve des denrées alimentaires, ainsi que des produits d'hygiène, d'entretien et d'équipement, vendus à moindre coût (**10 à 30% du prix réel des produits**).

C'est aussi un lieu de convivialité, d'information et d'insertion, visant à créer du lien social et rompre l'isolement. Des actions collectives sont régulièrement organisées, en lien avec nos partenaires (ateliers cuisine, sorties familles, échanges intergénérationnels, etc.).

COMMENT ?

L'inscription se fait auprès du CIAS, sur rendez-vous, sur condition de ressources. L'accès est limité dans le temps : 6 mois maximum dans l'année (dans la période des 12 mois qui suivent l'inscription), à répartir en fonction de l'évaluation de la situation.

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

• PIÈCE D'IDENTITÉ :

- Carte d'Identité ou Passeport, Livret de famille, Titre de séjour

• JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES RÉCENTS (SELON LA SITUATION) :

- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernière attestation CAF
- 3 derniers avis de versement de Pôle Emploi,
- Retraites, retraites complémentaires, rentes et pensions du dernier trimestre
- Pension(s) alimentaire(s) perçue(s)

• DERNIER AVIS D'IMPOSITION

• JUSTIFICATIF DE DOMICILE

LES BÉNÉVOLES

OUTRE LE PERSONNEL DU CIAS AFFECTÉ À CE SERVICE, "AU PANIER PARTAGÉ" FONCTIONNE AVEC DE NOMBREUX BÉNÉVOLES. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ, VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT AVEC L'ACCUEIL DU CIAS.

Les BONS ALIMENTAIRES

L'épicerie ne répond pas à l'urgence alimentaire.

Lorsqu'une situation urgente est avérée (attente de droits, rupture de ressources) et sur évaluation de la situation, un colis d'urgence ou un bon d'achat en magasin peut être attribué par le CIAS. Une orientation vers les associations caritatives du territoire peut aussi être effectuée.

LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Au printemps et à l'automne, le CIAS organise les collectes de denrées alimentaires au profit de la banque alimentaire de Charente-Maritime.



LE LOGEMENT

Le CIAS gère un logement temporaire, en partenariat avec l'association Altea Cabestan, chargée de l'accompagnement social des personnes hébergées. Il est destiné à des personnes du territoire, confrontées à une situation nécessitant un logement provisoire. L'accès à ce logement est conditionné à une étude de la situation du demandeur par le CIAS, sur des critères spécifiques.

L'AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE

Le CIAS gère une aire d'accueil pour les gens du voyage. Elle dispose de 8 emplacements pouvant accueillir 16 caravanes. La durée de séjour est limitée dans le temps.

LES TERRAINS FAMILIAUX

Le CIAS gère plusieurs terrains familiaux locatifs sur le territoire. Ils sont destinés aux gens du voyage qui souhaitent vivre dans un habitat adapté.



LeS
SeRviCeS
en +

LeS seRviCeS AUX USAGeRS

ACCÈS GRATUIT À INTERNET :

démarches administratives,
consultation d'offres d'emploi

AIDE À LA RÉDACTION DE DOSSIERS

OU FORMULAIRES

ESPACE D'INFORMATION

L'INTErVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE

Le CIAS travaille en étroite collaboration avec les partenaires du territoire et développe des projets visant à apporter un meilleur service à la population. A ce titre, il participe au financement d'un poste d'intervenant social à la Communauté de brigades de gendarmerie Surgères-Aigrefeuille.

L'ATELIER SOLIDAIRE "DeUX ROUES" DU CENTRE D'ANIMATION ET CITOYENNETÉ

Le CIAS héberge le Centre d'Animation et de citoyenneté dans un de ses garages, pour son activité de réparation et location de deux roues, destinée à un public confronté à des problèmes de mobilité.

OUI,
IL PEUT ARRIVER
QUE L'ON AIT BESOIN
D'UN SOUTIEN
OU D'UNE AIDE...

Les PeRMANeNces

Le CIAS met une partie de ses locaux à disposition d'associations. Il accueille ainsi les permanences de :

L'UDAF, UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
POUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT
- POUR LE POINT CONSEIL BUDGÉTAIRE (RDV AU 05 46 28 36 02) -

L'ADIL 17, AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
POUR TOUTE QUESTION D'ORDRE JURIDIQUE, FINANCIÈRE OU FISCALE
LIÉE AU LOGEMENT (RDV AU 05 46 34 41 36)

ADReSSeS UTiLeS

En fonction de votre situation, le CIAS peut vous orienter vers l'organisme le plus adapté à vos besoins. Vous pouvez être mis en relation avec nos principaux partenaires du territoire :

LA DÉLÉGATION TERRITORIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (ASSISTANTES SOCIALES)

ANTENNE D'AIGREFEUILLE - 8 AV. DES MARRONNIERS - 17290 AIGREFEUILLE

TÉL : 05 46 35 53 37

ANTENNE DE SURGÈRES - 1, PLACE GEORGES BRASSENS - 17700 SURGÈRES

TÉL : 05 46 31 31 60

LES CCAS DE CHAQUE COMMUNE

(CONTACTEZ VOTRE MAIRIE)

LA CAF

PERMANENCES AU CCAS DE SURGÈRES - SQUARE DU CHÂTEAU

TOUS LES LUNDIS
DE 14H À 17H SANS RENDEZ-VOUS
(HORS PÉRIODE SCOLAIRE)

LA CPAM

PERMANENCES AU CCAS DE SURGÈRES - SQUARE DU CHÂTEAU

(SUR RENDEZ-VOUS AU 36 46)

PERMANENCES À LA MAIRIE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS - 2 RUE DE L'AUNIS

(SUR RENDEZ-VOUS AU 36 46)

LA MAISON DE L'EMPLOI

SQUARE DU CHÂTEAU - 17700 SURGÈRES

TÉL : 05 46 07 51 66

LE CENTRE D'ANIMATION ET DE CITOYENNETÉ

5 RUE JEAN-PHILIPPE RAMEAU - 17700 SURGÈRES

TÉL : 05 46 07 16 39

LE SECOURS CATHOLIQUE

AVENUE DE LA GARE - 17700 SURGÈRES

TÉL : 05 16 49 72 66

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

PERMANENCE : MARDI ET JEUDI DE 14H À 17H
PERMANENCE : 1^{re} ET 3^e MARDI DU MOIS DANS LES LOCAUX DU CCAS

LES RESTAURANTS DU CŒUR

RUE DES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE - ZI OUEST - 17700 SURGÈRES

TÉL : 05 46 41 10 78

L'ASSOCIATION POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

DISTRIBUTION : RUE DES ÉCOLES - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

TÉL : 05 46 35 03 49

NUMÉRO ACCESSIBLE LE MERCREDI DE 10 H À 12 H UNIQUEMENT

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. In the top-left corner, there is a light blue speech bubble graphic. In the bottom-right corner, there is a solid orange circular graphic. Inside the orange circle, the word "PRO" is written in white capital letters above the word "REND", which is also in white capital letters. The rest of the page is empty except for the ruling lines.



Horaires d'ouverture

Conception et création  Stephane Peneaud Design graphique